

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT
ET DE LA GESTION (STMG)

GESTION ET FINANCE

ÉPREUVE DE SPÉCIALITÉ
PARTIE ÉCRITE

SESSION 2019

Durée : 4 h

Coefficient : 6

Documents autorisés

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Matériel autorisé :

L'usage de tout modèle de calculatrice, avec ou sans mode examen, est autorisé.

***Le sujet comporte 11 pages numérotées 1/11 à 11/11.
Il vous est demandé de vérifier que le sujet est complet
dès sa mise à votre disposition.***

Le sujet comporte deux parties indépendantes :

Sommaire p 2

PREMIÈRE PARTIE (90 points)

Présentation..... p 3

DOSSIER 1 – Opérations courantes et d’inventaire (42 points) p 4

DOSSIER 2 – Analyse de la performance (25 points) p 5

DOSSIER 3 – Coûts partiels et prise de décision (23 points) p 6

DEUXIÈME PARTIE (30 points)..... p 6

Le sujet comporte les annexes suivantes :

DOSSIER 1 – Opérations courantes et d’inventaire

ANNEXE 1 – Facture de vente n°2812V au client Paul p 7

ANNEXE 2 – Extrait du tableau récapitulatif des charges de personnel 2018..... p 7

ANNEXE 3 – Devis pour le mobilier p 8

ANNEXE 4 – Facture d’acquisition du mobilier..... p 9

ANNEXE 5 – Talon de chèque p 9

ANNEXE 6 – Modèle de plan d’amortissement linéaire p 9

DOSSIER 2 – Analyse de la performance

ANNEXE 7 – Tableau des soldes intermédiaires de gestion..... p 10

ANNEXE 8 – Données du secteur de l’aide à domicile pour 2018 p 10

DOSSIER 3 – Coûts partiels et prise de décision

ANNEXE 9 – Données prévisionnelles pour la future agence de Nancy p 11

AVERTISSEMENT

Si le texte du sujet, de ses questions, vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou de les) mentionner explicitement dans votre copie.

SUJET

*Il vous est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de votre copie.
Toute information calculée devra être justifiée.
Les écritures comptables devront comporter le numéro, l'intitulé des comptes et un libellé de l'écriture.*

PREMIÈRE PARTIE

Pourtous est une PME située à Metz, spécialisée dans les services aux familles et personnes âgées, handicapées ou malades. Son objectif est d'organiser un soutien adapté à chaque besoin particulier de la vie courante. Elle propose un éventail de services à domicile tels que le ménage, le repassage, la préparation des repas, la garde d'enfants, la promenade d'animaux pendant l'absence de leurs maîtres. Pourtous est une société dont la qualité des prestations est reconnue : conscience professionnelle, écoute, respect, confiance.

Pourtous a été créée en 2013 par D. Bon. C'est une société à responsabilité limitée dont la composition est la suivante :

- D. Bon occupe la fonction de gérant,
- C. Leblanc assure les missions de comptabilité,
- 12 salariés : auxiliaires de vie, aides ménagères, etc.

D. Bon et C. Leblanc sont considérés comme du personnel administratif. Ils perçoivent un salaire mensuel fixe. Les autres salariés sont rémunérés sur la base d'un contrat de travail de vingt heures par mois. En cas de besoin, ils effectuent des heures en plus (heures complémentaires) certains mois. Leur rémunération comporte donc une partie fixe (vingt heures par semaine) et une partie proportionnelle aux heures complémentaires travaillées.

D. Bon a eu à prendre plusieurs décisions stratégiques en vue du développement de l'entreprise :

- La première décision a été d'acquérir en 2018 le local de l'agence de Metz que l'entreprise louait jusqu'à présent. D. Bon a, en parallèle, choisi de le moderniser en acquérant un nouvel ensemble mobilier,

- Le secteur de l'aide à domicile étant en plein essor, D. Bon a pris la décision en 2019 d'ouvrir une nouvelle agence et a commencé à prospecter dans la région. Il semble qu'une opportunité se présente à Nancy (local à louer bien situé et disponible). Nancy, située à 60 km de Metz, est une ville qui présente des caractéristiques démographiques, économiques et sociales similaires à celles de Metz. C'est pourquoi D. Bon est confiant dans ce choix géographique susceptible d'améliorer la pérennité de l'entreprise.

La comptabilité est tenue dans un journal unique. Les opérations de vente de prestations de services sont soumises au taux de TVA intermédiaire de 10 %. Les autres opérations sont soumises au taux normal de 20%. L'exercice comptable correspond à l'année civile.

L'entreprise Pourtous est spécialisée dans le service à domicile. En règle générale, elle facture ses prestations chaque fin de mois, après avoir pris connaissance du nombre d'heures effectuées par les salariés.

Par ailleurs, pour les besoins de modernisation de son agence de Metz, elle doit acquérir un nouveau mobilier.

Vous disposez des **ANNEXES 1, 2, 3, 4, 5 et 6** pour traiter ce dossier.

A – Facturation et gestion du personnel

C. Leblanc, a pris connaissance du nombre d'heures effectuées pour le client Paul au mois de décembre 2018 et a établi la facture correspondante.

D. Bon souhaite connaître le montant du coût du personnel et a demandé à C. Leblanc de finaliser l'état récapitulatif des charges de personnel de l'année 2018.

Travail à faire

1. **Déterminer le compte de vente que l'entreprise Pourtous doit utiliser compte tenu de la nature de son activité.**
2. **Enregistrer la facture n°2812V au journal de l'entreprise Pourtous.**
3. **Calculer le coût total du personnel pour 2018.**
4. **Indiquer le montant des salaires perçus par l'ensemble du personnel pour l'année 2018.**

B - Acquisition du mobilier de bureau

D. Bon souhaitait acquérir un ensemble mobilier comprenant un bureau et des meubles de rangement afin de moderniser l'agence de Metz dont l'entreprise est propriétaire. Plusieurs entreprises ont répondu à l'appel d'offres et parmi l'ensemble des propositions, trois ont retenu l'attention de D. Bon. Pourtous a passé commande à Packbel le 20 novembre 2018.

Son attention s'est plus particulièrement portée sur les délais de livraison les plus courts, les délais de paiement et sur le prix.

Travail à faire

1. **Justifier le choix de D. Bon d'avoir retenu le devis de la société Packbel.**
2. **Indiquer si l'entreprise Pourtous doit procéder à l'enregistrement comptable du devis de la société Packbel. Justifier votre réponse.**
3. **Retrouver le coût d'acquisition du mobilier à partir de la facture FA1501.**
4. **Indiquer la raison pour laquelle Packbel a accordé une remise à l'entreprise Pourtous.**
5. **Enregistrer au journal de l'entreprise Pourtous la facture FA1501.**
6. **Expliquer le rôle du document présenté en annexe 5 dans la comptabilité de Pourtous.**
7. **Enregistrer le règlement de la facture FA1501.**
8. **Préciser l'incidence des deux écritures (facture FA1501 et règlement) sur le résultat et la trésorerie de l'entreprise Pourtous.**

C – Amortissement du mobilier de bureau

À la fin de l'exercice comptable, il est nécessaire de procéder aux travaux d'inventaire concernant le mobilier acquis en cours d'exercice. Ce mobilier d'une valeur d'origine de 2 700 euros a été mis en service le 1^{er} décembre 2018. L'entreprise a choisi d'utiliser ce mobilier pendant 10 ans et en l'absence d'éléments permettant d'apprécier la consommation des avantages économiques, elle a retenu le mode d'amortissement linéaire.

D. Bon a décidé de conserver l'ancien mobilier et de l'affecter au poste de C. Leblanc.

Travail à faire

- 1. Présenter les deux premières années du plan d'amortissement du mobilier en vous inspirant du modèle fourni en annexe 6.**
- 2. Enregistrer la dotation aux amortissements au journal de l'entreprise Pourtous au 31 décembre 2018.**
- 3. Expliquer l'incidence de l'acquisition et de l'amortissement du mobilier sur l'actif immobilisé du bilan de l'entreprise Pourtous au 31 décembre 2018.**

DOSSIER 2 – ANALYSE DE LA PERFORMANCE

Afin d'évaluer sa performance, l'entreprise Pourtous utilise des indicateurs dont elle analyse l'évolution dans le temps et qu'elle compare à ceux du secteur. À ce titre, à la fin de chaque exercice comptable, elle extrait du PGI les soldes intermédiaires de gestion (SIG) des deux dernières années, c'est-à-dire ceux des exercices 2017 et 2018.

En 2018, D. Bon a préféré devenir propriétaire du local de l'agence de Metz pour ne plus avoir à supporter le coût de la location qui s'élevait à 24 000 € par an. Cet important investissement sera amorti sur 20 ans en mode linéaire.

Par ailleurs, D. Bon est très satisfait de l'activité de 2018 qui a été florissante pour l'entreprise. Cela a eu pour conséquence une augmentation des heures effectuées par les salariés.

Vous disposez des **ANNEXES 7 et 8** pour traiter ce dossier.

Travail à faire

- 1. Indiquer pourquoi la marge commerciale qui figure dans le tableau des soldes intermédiaires de gestion est nulle.**
- 2. Expliquer la raison principale de l'évolution du montant des charges de personnel entre 2017 et 2018.**
- 3. Expliquer pour quelle raison les consommations en provenance des tiers et les dotations aux amortissements ont évolué de manière opposée entre 2017 et 2018.**
- 4. Vérifier le montant de la capacité d'autofinancement (CAF) 2018 selon la méthode de votre choix.**
- 5. Vérifier le calcul du taux d'évolution du chiffre d'affaires entre 2017 et 2018.**
- 6. Calculer le taux de profitabilité et le taux des charges de personnel de l'entreprise Pourtous pour l'année 2018.**
- 7. À partir des réponses précédentes et de l'ensemble des annexes à votre disposition, commenter la performance de l'entreprise Pourtous.**

DOSSIER 3 – COÛTS PARTIELS ET PRISE DE DECISION

D. Bon, souhaite étudier la faisabilité d'une implantation de la nouvelle agence à Nancy en 2019. Une étude de marché l'encourage dans cette prise de décision. Néanmoins, D. Bon souhaite obtenir des éléments lui permettant de déterminer la rentabilité prévisionnelle de cette nouvelle agence. D. Bon a déjà trouvé un local à louer meublé (bureaux, chaises, matériel informatique, armoires, etc.). En effet, la location présente les avantages de peu puiser dans la trésorerie et de ne pas engager l'entreprise à long terme.

D. Bon a évalué les données prévisionnelles de la future agence dans laquelle seront embauchés des salariés à des tâches administratives (à temps plein) et à des services à la personne (contrat de vingt heures par semaine et heures complémentaires si besoin).

Vous disposez de l'**ANNEXE 9** pour traiter ce dossier.

Travail à faire

1. **Justifier le classement des loyers en charges fixes par l'entreprise Pourtous.**
2. **Expliquer la raison pour laquelle les charges de personnel sont composées d'une part fixe et d'une part variable.**
3. **Présenter le compte de résultat par variabilité (en distinguant les charges variables et les charges fixes) de la future agence pour l'année 2019.**
4. **Déterminer le chiffre d'affaires à réaliser par l'entreprise Pourtous afin d'obtenir un résultat nul (ni bénéfice, ni perte).**
5. **Calculer le nombre de prestations à vendre par mois pour atteindre ce chiffre d'affaires.**
6. **Conclure sur l'intérêt du projet d'ouverture de la future agence de Nancy.**

DEUXIÈME PARTIE

Tout au long de la vie de l'entreprise le dirigeant est amené à prendre des décisions pour assurer le développement de son activité, améliorer sa performance....

Après quelques années d'activité, la SARL Pourtous a décidé d'investir en devenant propriétaire de son local à Metz, plutôt que de poursuivre son contrat de location.

Puis, compte tenu de l'essor de la demande pour les services à domicile, elle a développé son activité en créant une agence sur Nancy. Pour cette agence, elle a préféré la location d'un local meublé (bureaux, chaises, matériel informatique, etc.) afin de préserver sa trésorerie.

Quand l'entreprise a besoin d'un bien durable, elle doit au préalable arbitrer entre acquisition ou location. Pour cela, elle doit prendre en compte les ressources nécessaires, notamment matérielles et financières ainsi que les contraintes engendrées.

Travail à faire

En une ou deux pages au maximum, à partir de vos connaissances et en vous inspirant de la situation présentée dans la première partie, répondre à la question suivante :

Une entreprise a-t-elle intérêt à acquérir ses équipements et locaux ou est-il plus intéressant pour elle de les louer ?

ANNEXE 1 – Facture de vente n°2812V au client Paul

| | | | |
|--|--|--|--|
| SARL Pourtous Place Victor Hugo 57000 Metz | | Dominique PAUL 2 rue des Mésanges 57000 Metz | |
| Facture n °2812V du 31 décembre 2018 | | | |
| Désignation | | Montant | |
| Forfait mensuel promenade du chien | | 175,00 | |
| Montant HT | | 175,00 | |
| TVA à 10 % | | 17,50 | |
| Montant TTC | | 192,50 | |
| <i>Règlement par chèque dans les 8 jours</i> | | | |

ANNEXE 2 – Extrait du tableau récapitulatif des charges de personnel 2018

| Salarié | Salaire Brut | Cotisations salariales | Salaire net | Cotisations patronales |
|----------------|-------------------|------------------------|-------------------|------------------------|
| Monsieur Bon | 48 000,00 | 10 560,00 | 37 440,00 | 19 680,00 |
| Madame Leblanc | 30 000,00 | 6 600,00 | 23 400,00 | 12 300,00 |
| Salarié 1 | 14 872,00 | 3 271,00 | 11 601,00 | 6 098,00 |
| Salarié 2 | 15 142,00 | 3 331,00 | 11 811,00 | 6 208,00 |
| | | | | |
| Total | 261 627,00 | 57 132,00 | 204 495,00 | 105 156,00 |

ANNEXE 3 – Devis pour le mobilier

Devis N°1

| | | | |
|---|----------|----------|-----------------|
| LES FUTURISTES ZA du futur 57000 Metz <div style="text-align: right;">SARL Pourtous Place Victor Hugo 57000 Metz</div> Le 14 novembre 2018 Devis n°01-25 | | | |
| Désignation | Quantité | PU | Montant |
| Bureau | 1 | 1 799,00 | 1 799,00 |
| Rangements | 2 | 589,00 | 1 178,00 |
| Total | | | 2 977,00 |
| Remise nouveau client 10 % | | | 297,70 |
| Net HT | | | 2 679,30 |
| TVA à 20 % | | | 535,86 |
| Montant TTC | | | 3 215,16 |
| <i>Livraison à partir du 1^{er} février 2019</i> <i>Règlement à la livraison</i> | | | |

Devis N°2

| | |
|---|----------|
| Société Packbel Rue Arval 67000 Strasbourg <div style="text-align: right;">SARL Pourtous Place Victor Hugo 57000 Metz</div> Le 15 novembre 2018 Devis n°78 | |
| Désignation | Montant |
| Bureau sur mesure | 1 800,00 |
| Meubles de rangement | 1 050,00 |
| Frais de transport et d'installation | 150,00 |
| Montant HT | 3 000,00 |
| TVA à 20 % | 600,00 |
| Montant TTC | 3 600,00 |
| <i>Livraison possible sous 15 jours</i> <i>Règlement dans les 15 jours suivant la livraison</i> <i>Remise de 10% si commande sous 8 jours</i> | |

Devis N°3

| |
|--|
| Les Artisans Nancéens Réunis Rue du Pont de Pierre 54 000 Nancy <div style="text-align: right;">SARL Pourtous Place Victor Hugo 57000 Metz</div> Devis n°DV245 au 15/11/2018 |
| Ensemble bureau, rangements et chaises selon descriptif joint pour 3 600 € TTC dont 600 € de TVA |
| <i>Versement de 40 % à la commande et le solde à la livraison</i> <i>Délai de livraison : 2 mois après commande</i> |

ANNEXE 4 – Facture d'acquisition du mobilier

| | | | |
|--|--|--|--|
| Société Packbel Rue Arval 67000 Strasbourg | | SARL Pourtous Place Victor Hugo 57000 Metz | |
| Vos ref : Commande n°C581 du 20 novembre 2018 Facture n °FA1501 Le 1 ^{er} décembre 2018 | | | |
| Désignation | | Montant | |
| Bureau sur mesure | | 1 800,00 | |
| Meubles de rangement | | 1 050,00 | |
| Frais de transport et d'installation | | 150,00 | |
| Montant brut HT | | 3 000,00 | |
| Remise 10% | | 300,00 | |
| Montant net HT | | 2 700,00 | |
| TVA à 20 % | | 540,00 | |
| Montant TTC | | 3 240,00 | |
| Livraison le 1 ^{er} décembre 2018 Règlement dans les 15 jours suivant la livraison | | | |

ANNEXE 5 – Talon de chèque

| |
|---|
| BANQUE de NANCY Date : 15 décembre 2018 Montant en €: 3 240,00 Ordre : société Packbel Objet : paiement mobilier Facture FA1501 Chèque n : 5679597 |
|---|

ANNEXE 6 – Modèle de plan d'amortissement linéaire

| Exercice | Base d'amortissement | Amortissement | Amortissements cumulés | Valeur nette comptable |
|---|----------------------|---------------|------------------------|------------------------|
| Présenter le détail des calculs sur votre copie | | | | |

ANNEXE 7 – Tableau des soldes intermédiaires de gestion

| | 2017 | 2018 | Taux variation 2018/2017 |
|---|-------------------|-------------------|--------------------------------|
| Ventes de marchandises | 0 | 0 | |
| Coût d'achat des marchandises vendues | 0 | 0 | |
| = Marge commerciale | 0 | 0 | |
| Production vendue (chiffre d'affaires) | 408 000,00 | 480 298,00 | 17,7% |
| + Production stockée | | | |
| = Production de l'exercice | 408 000,00 | 480 298,00 | 17,7% |
| + Production de l'exercice | 408 000,00 | 480 298,00 | |
| - Consommation en provenance des tiers | 66 000,00 | 42 000,00 | -36,4% |
| = Valeur ajoutée | 342 000,00 | 438 298,00 | 28,2% |
| + Valeur ajoutée | 342 000,00 | 438 298,00 | |
| + Subvention d'exploitation | | | |
| - Impôts et taxes | 800,00 | 4 800,00 | 500,0% |
| - Charges de personnel | 328 262,00 | 366 783,00 | 11,7% |
| = Excédent brut d'exploitation | 12 938,00 | 66 715,00 | 415,7% |
| +EBE | 12 938,00 | 66 715,00 | |
| + Reprises sur dépréciations | | | |
| - Dotations aux amortissements et dépréciations | 3 400,00 | 17 950,00 | 427,9% |
| + Autres produits | | | |
| - Autres charges | | | |
| = Résultat d'exploitation | 9 538,00 | 48 765,00 | 411,3% |
| + Résultat d'exploitation | 9 538,00 | 48 765,00 | |
| + Résultat financier | - 90,00 | -11 745,00 | |
| + Résultat exceptionnel | | | |
| = Résultat net | 9 448,00 | 37 020,00 | 291,8% |
| Capacité d'autofinancement (CAF) | 12 848,00 | 54 970,00 | 327,8% |

ANNEXE 8 – Données du secteur de l'aide à domicile pour 2018

| Évolution du chiffre d'affaires années 2017 / 2018 | Taux de profitabilité (a) | Taux des charges de personnel (b) |
|---|---------------------------|--------------------------------------|
| 4,5% | 6,5% | 82% |

(a) résultat net comptable exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires

(b) coût du personnel exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires

ANNEXE 9 – Données prévisionnelles pour la future agence de Nancy

| Eléments | Montants HT | Nature des charges | | Périodicité |
|---|-------------|--------------------|-----------|---------------|
| | | Fixes | Variables | |
| Produits | | | | |
| Prestations de services (pour 1 400 prestations) | 14 000 | | | par mois |
| Charges | | | | |
| Achats et charges externes | 2 000 | 600 | 1 400 | par mois |
| Loyer du local | 3 000 | 3 000 | | par trimestre |
| Charges de personnel | 9 100 | 5 460 | 3 640 | par mois |
| Dotations aux amortissements | 300 | 300 | | par an |

Prix de vente moyen d'une prestation : 10 euros